

District Haute-Garonne de Football



COMMISSION ORGANISATION COUPES CHAMPIONNATS ET CALENDRIERS

Réunion du 28 janvier 2019 P.V. n° 42

Président: Yves NARDARI

Membre: Yves BOULET – Richard GIUSEPPIN

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

SENIORS

- Départementale 1 – Poule B :

- La rencontre n° 20659168 TOULOUSE METROPOLE 3 / RANGUEIL se déroulera le Samedi 02 Février 2019 à 18h00, Stade des Argoulets Synthétique à TOULOUSE (Décision de la Commission).

- Départementale 2 - Poule B :

- La rencontre n° 20659722 BOULOGNE PEGUILHAN 2 / L'ISLE EN DODON 2, prévue le 03.02.2019 à 15h00, se déroulera le Samedi 02 Février 2019 à 18h00, Stade Charles Suran à BOULOGNE SUR GESSE (Accord des deux clubs).
- La rencontre n° 20659735 BOULOGNE PEGUILHAN 2 / ETOILE DU CAGIRE, prévue le 17.02.2019 à 15h00, se déroulera le Samedi 16 Février 2019 à 20h00, Stade Charles Suran à BOULOGNE SUR GESSE (Accord des deux clubs).

- Départementale 5 - Poule C :

- La rencontre n° 20892126 EAUNES LABARTHE 4 / SAINT ARAILLE se déroulera le Samedi 02 Février 2019 à 18h00, Complexe Sportif du Lycée Synthétique à LABARTHE SUR LEZE (Décision de la Commission).

- Départementale 5 - Poule E :

- La rencontre n° 20892397 LESPINASSE 2 / BRUGUIERES 2 se déroulera le Samedi 02 Février 2019 à 19h30, Complexe Sportif Beldou Synthétique à LESPINASSE (Décision de la Commission).

U17

- Départementale 3 – Poule A :

- La rencontre n° 20718536 ESCALQUENS-F.C. AUTAN-INTER F.C. / ROQUETTES-CONFLUENT, prévue le 09.02.2019 à 16h00, se déroulera le Samedi 16 Février 2019 à 16h00, Stade Municipal à MONTGISCARD (Accord des deux clubs).

- Foot à 7 :

- La rencontre n° 21071097 AURIAC / LESCURE, prévue le 03.02.2019 à 10h30, se déroulera le Samedi 02 Février 2019 à 16h00, Stade Municipal à AURIAC SUR VENDINELLE (Accord des deux clubs).

U15

- Départementale 1 - Poule B :

- La rencontre n° 20717971 PLAISANCE / SAINT SIMON, prévue le 09.02.2019 à 18h00, se déroulera le Samedi 09 Février 2019 à 17h30, Plaine de Jeux Synthétique à PLAISANCE DU TOUCH (Accord des deux clubs).

- Départementale 3 – Poule C :

- La rencontre n° 20923400 CUGNAUX-VILLENEUVE 3 / LABASTIDETTE se déroulera le Dimanche 03 Février 2019 à 10h30, Stade Daniel Bravo Synthétique à CUGNAUX (Décision de la Commission).

- Foot à 7 :

- La rencontre n° 21071411 AUTERIVE / BAZIEGE-LABEGE 2, prévue le 02.02.2019 à 16h00, se déroulera le Dimanche 03 Février 2019 à 10h30, Stade René Mazel à AUTERIVE (Accord des deux clubs).

U14

- Brassage – Poule D1:

- La rencontre n° 21243589 SAINT ALBAN AUCAMVILLE-GARONNA NORD / A.S.P.T.T. GRAND TOULOUSE, prévue le 10.02.2019 à 13h00, se déroulera le Dimanche 10 Février 2019 à 10h30, Stade du Ramier à FENOUILLET (Accord des deux clubs).
- La rencontre n° 21243593 FRONTON / ESCALQUENS-AUZIELLE, prévue le 16.02.2019 à 18h00, se déroulera le Samedi 16 Février 2019 à 17h00, Stade Matrassou Synthétique à FRONTON (Accord des deux clubs).
- La rencontre n° 21243603 A.S.P.T.T. GRAND TOULOUSE / SAINT ORENS, prévue le 30.03.2019 à 15h00, se déroulera le Samedi 23 Mars 2019 à 15h00, Complexe Sportif André Roux à COLOMIERS (Accord des deux clubs).
- La rencontre n° 21243619 SAINT ALBAN AUCAMVILLE-GARONNA NORD / L'UNION SAINT JEAN, prévue le 14.04.2019 à 13h00, se déroulera le Dimanche 14 Avril 2019 à 10h30, Stade du Ramier à FENOUILLET (Accord des deux clubs).

FEMININES

- U18F - Foot à 8 - Poule C:

- La rencontre n° 20988619 FOIX / EAUNES LABARTHE-MURET A.S., prévue le 09.02.2019 à 14h00, se déroulera le Samedi 09 Février 2019 à 10h30, Complexe Sportif Jean Surre à FOIX (09) (Accord des deux clubs).

- *U15F* – *Foot* à 8 – *Poule A* :

- La rencontre n° 20996343 L'UNION SAINT JEAN / A.S.P.T.T. ALBI-PAMPELONE-MIRANDOL, prévue le 02.02.2019 à 15h00, se déroulera le Samedi 02 Février 2019 à 16h00, Stade Saint-Caprais T5 Synthétique à L'UNION (Accord des deux clubs).

- *U15F* - *Foot* à 8 - *Poule B* :

- La rencontre n° 20996478 ISARDES COMMINGES SAVE GESSE 2 / AUTERIVE 2, prévue le 02.02.2019 à 15h00, se déroulera le Samedi 02 Février 2019 à 14h00, Stade Marcel Castex à GOURDAN POLIGNAN (Décision de la Commission – Match de Ligue à 16h00).

Le Président de la Commission, Yves NARDARI